

5628/165

A. Van Grauberen
Lillemont

van Dyck

25 juin 1925

Bruxelles, le 4 juillet 1925.

Monsieur,

J'ai bien reçu les 2 photographies que vous m'adressez. Ce Christ en croix procède évidemment d'une composition de Van Dyck dont il existe des copies très nombreuses. Celle-ci ne semble pas d'une qualité bien remarquable. Le Christ en croix, entre la Vierge et saint Jean, n'offre guère d'intérêt non plus; ce sont là des tableaux comme on en rencontre beaucoup et je ne pense pas qu'il y ait lieu d'en poursuivre l'examen devant la Commission du Musée.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

Monsieur Arthur Van Gramberen,
18 rue des Augustins,
LILLEMONT.

M^r Bruehl

Éiremont, le 25 juin, 1925.
rue des Augustins, 18.

Monsieur le Professeur Tiernois-Gevaert,

Comme vous vous occupez beaucoup
de trésor artistique de notre pays, j'ai l'honneur
de vous faire parvenir la photographie d'un ta-
bleau ancien, dont je viens d'enlever les cou-
ches de poussière vernissées.

Suivant la photographie que pensez-vous ?...
Les influences de l'école d'André del Sarto ou
de Van Dyck s'y font, me semble-t-il, fort bien
sentir. (dim. $\frac{1.50}{58}$).

Ce tableau appartient depuis plusieurs
générations à une famille de Éiremont; elle
possède également une œuvre gothique dont
la photographie, faite par un amateur, vous
donnera une petite idée, les dimensions sont $\frac{65}{50}$.

Si vous croyez que cette découverte puisse
vous intéresser et être utile pour vos études,
je me tiens à votre entière disposition pour
plus amples renseignements.

Veuillez, Monsieur, m'excuser
l'expression de mes considérations distinguées.

Arthur Van Gumberen